

Consultation pour le remplacement et la fabrication et pose de panneaux de sensibilisation pour le parc provincial de la Dumbéa et la réserve naturelle de la Haute Dumbéa en province Sud

OBJET

La présente consultation a pour objet la fabrication, le remplacement et la pose de panneaux dans le parc provincial de la Dumbéa et dans la réserve naturelle de la Haute Dumbéa en province Sud.

DESCRIPTION DES PRESTATIONS

Les prestations consistent à :

1. Remplacer et évacuer un visuel recto en centre de déchetteries agréé ;
2. Fournir et poser 3 nouveaux panneaux.

DETAILS TECHNIQUES DES PRESTATIONS

1. Remplacement et évacuation d'un visuel existant :



Cette prestation consiste à imprimer et poser un visuel au format 2345x1240mm sur le panneau existant à l'entrée du parc de la Dumbéa et selon les caractéristiques ci-après :

- a. Impression sur feuille d'alucobond 3mm d'épaisseur minimum et Imprimé avec un pelliculage anti UV et anti graffiti en polymère. Dimensions : 2345x1240mm ; La version numérique sera transmise à l'entreprise retenue.
- b. Pose de ce visuel à l'entrée du parc de la Dumbéa sur structure existante. Le visuel sera à enquiller dans les rainures des poteaux verticaux. La lisse du haut devra préalablement être démontée (cf photos ci-dessous) puis remontée.



- c. Le visuel existant sera à déposer et à évacuer en déchetterie agréée.

2. Fourniture et pose de 3 panneaux « Cagou »



Cette prestation consiste à imprimer, fabriquer et poser trois (3) panneaux sur différents emplacements en bordure de lisière sur la droite en montant le long de la piste des DZUMAC, dans la réserve naturelle de la Haute Dumbéa selon les caractéristiques ci-dessous :

Caractéristiques techniques :

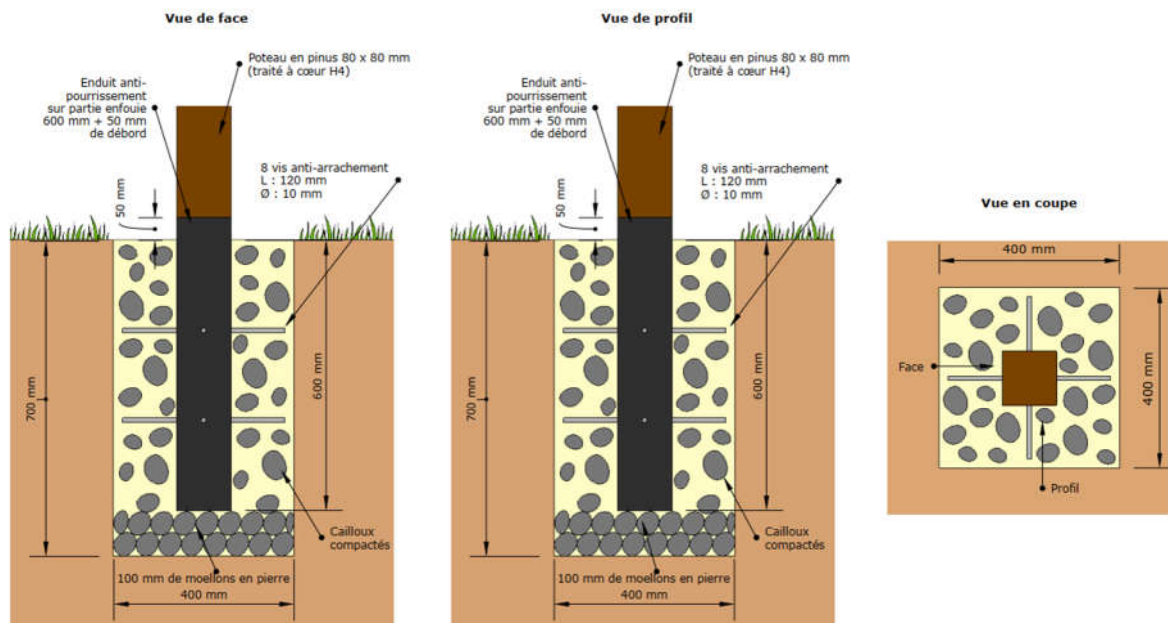
- Impression d'un visuel au format A3 paysage sur feuille d'alucobond 3mm d'épaisseur minimum avec un pelliculage anti UV et anti graffiti en polymère. Les coins seront arrondis selon côtes ci-dessous :



- Poteau support en pinus traité à cœur H4 en 8x8 cm avec une hauteur hors sol de 1,90m. Le haut du poteau devra être biseauté ;
- Pour les fondations (cf schéma de principe ci-dessous), le poteau devra être enterré suffisamment profondément pour garantir sa tenue en tout temps. La partie au contact du sol sera recouverte de goudron.
- Le visuel sera fixé à même le poteau en bois avec de la visserie adaptée.

La partie haute du visuel devra être positionnée 5cm en dessous du bas du biseau du poteau.

Fondations et systèmes de fixation Socle cailloux compactés + poteau 80 x 80 mm



Emplacements de pose et accessibilité

L'entreprise retenue devra posséder un GPS, un smartphone ou équivalent avec logiciel de cartographie (type Locus Map Pro ou similaire) pour pouvoir intégrer les points GPS qui seront fournis par la Province Sud. Cette dernière pourra également fournir des photos et plans d'implantation lorsqu'existent.

L'accessibilité se fait essentiellement en 4x4 avec environ 1H15 de route depuis la route de Nondoué.

Un agent de la province Sud pourra être présent le jour de la pose pour l'implantation et l'orientation des emplacements des panneaux en présence du prestataire retenu.

Plan de situation :





DOCUMENTS A FOURNIR

Par la province Sud :

Au moment de la commande, la province Sud fournira les fichiers numériques des visuels à imprimer et les coordonnées des points d'implantations.

Par le prestataire :

Une fois les travaux achevés, l'entreprise devra remettre à la DDDT des photos des panneaux une fois implantés sur sites (plan serré et plan large) et les points GPS associés.

SUJETION D'ACCES ET RESPECT DU SITE

L'entreprise est réputée avoir pris connaissance des spécificités des sites sur lesquelles auront lieu les prestations. Elle prendra toutes les mesures nécessaires pour limiter les impacts sur l'environnement lors de la réalisation des travaux sur ces sites.

Tous les matériels, engins et outils entrant sur les sites, et qui seront mis en œuvre dans le cadre de l'opération seront indemnes de matériaux terreux, débris végétaux de nature à permettre l'introduction d'espèces végétales nuisibles (graines notamment) et d'espèces animales nuisibles (fourmi électrique notamment).

PAIEMENT

Le paiement sera effectué sur facture.

CONSTITUTION DE L'OFFRE

Les offres sont à envoyer par mail (<8 Mo) à l'attention de monsieur Michel Mai (michel.mai@province-sud.nc) **au plus tard le lundi 23 mars 2026**, délai de rigueur.

Les offres reçues au-delà de cette date ne seront pas analysées.

Les offres doivent inclure pour chacune des prestations :

- L'offre financière détaillée sur un document à part (devis ou autre, détaillant les différents postes de prestations, les matériaux employés, la main d'œuvre, etc ;
- Les délais de réalisation des prestations à compter de la réception du bon de commande ;
- Le matériel disponible pour la bonne réalisation des prestations.

La province Sud se réserve le droit de ne pas donner suite, ou de ne donner qu'une suite partielle, à la présente consultation.

Offre valable mois

A, le 2026

Le soumissionnaire (signature et cachet)